



التأمينات
ASSURANCES

Intermédiaire d'assurances régi par la loi 17-99 portant code des Assurances
Autorisation du Ministère des Finances N°C225746152008810 du 31/12/2008

DATE :

NUMERO DOSSIER :

CODE :

**« ENGAGEMENT VALANT CESSION DE LA CREANCE POUR L'OCTROI
D'ATTESTATION D'ASSURANCES A CREDIT »**

Je soussigné (e) ;

Nom :

Prénom :

Numéro CIN :

Numéro Téléphone:

Adresse personnelle :

Numéro PPR (Ex. DOTI) :

Autorise les services de la Paierie Principale des Rémunérations (PPR) à communiquer à la SNTL Assurances la quantité cessible de mon salaire.

**Autorise les services de la PPR à précompter sur mes émoluments les mensualités fixées par la SNTL Assurances, relatives à (aux) la (les) prime (s) d'assurances de l'année.....
de ma voiture personnelle immatriculée sous numéro**

Atteste avoir pris connaissance des frais de précompte applicables par l'organisme PPR et accepte leurs déductions mensuellement et en cas de non précompte de la prime d'assurance totalement ou partiellement, je m'engage à régler à la SNTL Assurances, la totalité du montant restant dû et ce, dans un délai d'un mois.

SIGNATURE LEGALISEE DU BENEFICIAIRE

(Précédé de la mention lu et approuvé)

Pièces à fournir :

- Copie CIN
- Attestation de salaire dont la validité est inférieure à trois mois, délivrée par la PPR.